

Comité de quartier
Plants Catelaine / Les Vignes Blanches
du jeudi 8 octobre 2015

Habitants présents : Mmes Cibois, Elie, Maignioux, Rivoalen, Dedenis, Morbidelli, Saint Paul, Mrs Mohand, Dedenis, Béarn, Ratti, Croguennec, Gittard, Lamazou, Pons, Ugolini, Vieira, Landais.

Elus présents : Mmes Sautreau, Gaultier
Mme Sanches Matéus, élue référente des Vignes Blanches
M. le Maire, Arnaud de Bourrousse,
Mrs Doll, Valentin
M. Bossis, élu référent des Plants de Catelaine

Habitants référents : Mrs Pons et Landais

Elu excusé : M. Millot

Administratifs présents :
Richard Drakes, directeur de cabinet de M. le Maire
Lambert Garnotel, directeur du développement économique.
Laure Cavalier, directrice du CTM : excusée

I. Introduction

M. Doll souhaite la bienvenue aux membres du comité de quartier et au public, et invite les représentants du quartier de se présenter.

Mme Sautreau précise que les habitants peuvent contacter leurs représentants du comité de quartier toute l'année pour faire part de leurs suggestions ou poser leurs questions, comite.quartier@carrieres-sur-seine.fr. Nous nous efforçons de répondre le plus rapidement possible.

La réunion est enregistrée pour pouvoir retranscrire le plus fidèlement possible les échanges.

Mme Sautreau rappelle le rôle des représentants de quartier. Leur nomination est faite en sorte qu'un large panel de rues soit représenté. Si un sujet n'a pas été abordé par les représentants, la parole sera donnée en fin de réunion aux habitants présents dans le public. Tout habitant peut s'inscrire pour représenter son quartier à tout moment : un simple mail suffit avec ses coordonnées et ses principales motivations, envoyé à l'adresse des comités de quartier : comite.quartier@carrieres-sur-seine.fr

II. Ordre du jour :

- Sécurité
- Travaux et voirie
- Transport
- Environnement
- Questions diverses

Avant de débiter les sujets à l'ordre du jour, Mme Sautreau passe la parole à M. Doll qui souhaite présenter un sujet d'actualité au comité de quartier : le projet "**citoyens vigilants**".

La mairie a participé à la mise en place d'une structure appelée "citoyens vigilants". Sous couvert de la police nationale, cette organisation permet de structurer les relations de voisinage. Elle s'apparente à une forme de vigilance de proximité qui complète les dispositifs existants (tranquillité vacances, video surveillance, etc). Les effectifs de la police municipale et nationale ne pouvant être présente dans la ville à

toute heure du jour et de la nuit, cette structure peut répondre aux problèmes d'incivilité, prévenir les cambriolages et autres exactions. Pour être efficace, un responsable de citoyens vigilants doit être nommé dans chaque quartier. Pour le quartier des Vignes Blanches : Marie-Thérèse Rissel, habitante de la rue des Vignes Blanches, ancienne élue de Carrières, s'est portée volontaire. Le rôle des citoyens vigilants est de signaler sur l'adresse mail des comités de quartier toute situation suspecte. Ces informations sont relayées par Mme Sautreau et/ou Mr Doll aux référents du quartier.

Des réunions d'informations et d'apprentissage seront organisées sous l'égide de la police nationale.

Les habitants désireux de se porter volontaires pour participer à ce projet peuvent s'inscrire sur l'adresse mail : comite.quartier@carrieres-sur-seine.fr. A titre d'information, grâce à la mise en place de "voisins vigilants" un autre des projets qui est une structure privée, les cambriolages auraient diminué de 40% dans les zones couvertes par ce dispositif par rapport aux données nationales.

Sécurité

- Circulation en vélos : de plus en plus de vélos circulent, utilisés principalement par des jeunes qui vont et viennent du collège ou du lycée. Les grandes artères fréquentées par ces jeunes côtoient les camions, les bus, qui ne sont pas suffisamment protégés.

Une habitante demande qu'une réflexion soit menée pour identifier et préconiser des itinéraires plus sûrs, moins passants pour les cyclistes.

Un habitant fait remarquer que les pistes cyclables avec un simple marquage au sol n'offrent aucune protection contre les voitures. Elles donnent l'illusion aux cyclistes d'être en sécurité alors qu'ils ne le sont pas.

La visibilité pour les cyclistes en sortie du Square du 19 mars 1962, côté rue des Vignes Blanches mérite d'être améliorée. Un habitant suggère d'enlever au moins une place de parking.

Une habitante demande que la police municipale soit présente sur la rue du Général Leclerc (RD 321) pour sécuriser le passage des nombreux lycéens en vélo qui sont obligés de traverser cette départementale sur laquelle la vitesse n'est absolument pas respectée. M. Doll précise que tous les agents sont en poste près des écoles maternelles et élémentaires, et qu'il n'est pas possible d'encadrer la traversée de la RD 321 sur la journée. M. le Maire a néanmoins noté la nécessité de trouver une solution adaptée.

- Vitesse excessive : bien que la vitesse soit limitée de façon visible, beaucoup d'automobilistes ne la respecte pas rue du Moulin, Boulevard Carnot, Général Leclerc, Maréchal Juin...

Des contrôles de vitesse par la police municipale ont lieu régulièrement mais le problème est récurrent. M. Doll précise que depuis le plan Vigipirate, la police municipale est concentrée sur des tâches de surveillance et de police autres que celles de proximité. Les 8 agents ne peuvent pas couvrir l'ensemble de la ville, à toute heure. Les incivilités à répétition sont par ailleurs compliquées à gérer.

La vitesse n'est pas respectée notamment par les bus qui circulent rues du Général Leclerc et Maréchal Juin. Les voyageurs des bus sont régulièrement malmenés. M. Valentin demande à ce que les excès des chauffeurs de bus soient signalés en précisant le numéro d'immatriculation du bus, la date et l'heure du constat : la mairie est en contact avec la CABS (qui a la compétence Transport) et l'opérateur Transdev pour agir rapidement en sanctionnant les chauffeurs irrespectueux.

Pour casser la vitesse des véhicules venant du boulevard Berteaux et s'engageant dans le boulevard Carnot, les habitants demandent que des mesures plus affirmées soient mises en place (panneaux lumineux, signalisation au sol). M. le Maire précise qu'une demande similaire a été faite au précédent comité de quartier et qu'elle a été transmise à M. Millot pour prise en charge. M. le Maire reprend la parole pour ajouter que la vitesse est également excessive au niveau de la Halle Carnot malgré la signalisation.

M. Doll indique que la circulation de transit à l'origine des excès de vitesse dans notre ville baissera lorsque le projet de barreau de raccordement (RD 121) verra le jour. Ce barreau est d'autant plus nécessaire lorsque la nouvelle départementale provenant de Montesson vers le Château d'eau drainera plus de 10 000 véhicules supplémentaires selon une étude de circulation récente. Le Conseil Départemental ne voulant pas financer notre déviation, les élus de Carrières cherchent un mode de financement : il sera possible via l'urbanisation de la zone par l'aménageur (inclus dans les négociations de la ville).

Un habitant souhaite connaître les statistiques de la sécurité routière : nombre d'accidents et leur typologie, la population concernée (vélos, piétons, etc.). Ces statistiques demandées lors du précédent comité de quartier seront diffusées dès que possible.

➤ Palissade privée menaçante

Au croisement des rues Vignes Blanches et Fleury, une propriété est à l'abandon ainsi que sa palissade qui menace de tomber sur les piétons. Etant du domaine privé, une relance sera faite par la ville aux propriétaires pour qu'ils fassent le nécessaire.

➤ Stationnement rues Caillebotte et Tabarly : situation pénible pour ceux qui y habitent.

Des automobilistes ne respectent toujours pas le stationnement de la rue Caillebotte, ni le sens unique. Les habitants demandent à ce que les contrevenants soient verbalisés.

Les parents emmenant leurs enfants à l'école des Plants de Catelaine stationnent de façon anarchique rue Tabarly, ce qui crée des problèmes de sécurité pour les riverains, pour les personnes et enfants devant circuler sur la route faute de place sur les trottoirs encombrés par les voitures. Ce problème est récurrent jusqu'à la place des Carriers. Avec Vigipirate, le parking des Plants de Catelaine est fermé et la situation s'est aggravée. La présence de la police municipale pendant la panne des feux au carrefour des rues Général Leclerc et Tabarly, a permis de stopper ces comportements irrespectueux. Un habitant propose la pose de poteaux le long du trottoir pour empêcher ces stationnements sauvages.

Travaux et voirie

Aménagement du haut de la rue du Moulin

La rue du Moulin, dans sa portion entre la rue du Général Leclerc et le boulevard Carnot, est très étroite et très empruntée : les habitants souhaitent connaître les projets d'aménagement de ce secteur (vitesse limitée à 20 km/h, voie partagée...) et font remarquer qu'ils n'ont pas été informés de la nature des travaux en cours : une information leur parviendra par courrier comme cela est prévu pour ce type d'ouvrage. M. le Maire précise que des explications détaillées sur ces travaux existent déjà sur le site de la ville.

Les travaux d'aménagement de la rue du Moulin sont planifiés sur plusieurs mois. M. le Maire précise que l'avancement des travaux est ajusté en fonction de la rapidité d'exécution des différents corps de métier qui interviennent, et également de notre capacité à financer les travaux. Faute de budget, certains travaux sont annulés et d'autres sont étalés dans le temps.

Une habitante de la rue fait remarquer que les poteaux en plastique installés dans l'angle rue du Moulin et rue du Général Leclerc, en face du laboratoire, gênent la libre circulation des piétons, des poussettes et des vélos. Ils créent davantage de confusion avec les voitures de passage ou les livraisons du laboratoire.

➤ Entretien de la RD 321

Des flaques se forment par endroits dans le caniveau de la RD 321 au niveau de la rue Tabarly, ainsi que devant le "Café In" : en temps de pluie, les piétons sont largement éclaboussés par le passage des voitures. Le nécessaire a été fait par les services de M. Millot auprès de l'autorité départementale compétente qui tarde à réaliser les travaux nécessaires. Même constat sur l'état de la voirie au niveau de l'arrêt de bus Général Leclerc.

➤ Accès des vélos au parc des Plants de Catelaine

Le tourniquet devant empêcher les 2 roues de passer dans le parc, allée Georges Bernanos, est quand même emprunté par les vélos : il faudrait mettre un panneau explicite interdisant leur accès.

➤ Miroir totalement opaque : à l'angle de la rue des Cailles et de la rue des Vignes Blanches, à nettoyer.

➤ Regard à l'entrée du jardin : en temps de fortes pluies, l'eau se déverse dans le jardin drainant tout le sable du parc des Plants Catelaine, bouchant les tuyaux d'évacuation de la résidence à proximité.

Le regard installé à l'entrée du jardin est devenu insuffisant : une déviation ou un tout-à-l'égout résoudrait ce problème. Cette demande a déjà été transmise à M. Millot pour étude et résolution.

➤ Entretien des tourniquets

Les passages anti 2 roues aux abords du parc des Plants Catelaine ont besoin d'être graissés, et être également équipés de tampons pour amortir le bruit des chocs entre les bras métalliques.

➤ Centre médical

Le département bloque actuellement le projet à cause des modalités d'accès prévues au centre médical par la départementale RD 321. Ce blocage sera levé sans difficulté mais le projet aura subi un retard de 2 mois. Si aucun autre incident ne survient, le centre ouvrira fin 2017.

Transport

➤ Transport scolaire : pas assez de bus?

M. Valentin rappelle que l'offre de transport en général dépend des comptages réalisés dans les bus par le STIF qui finance le transport et dimensionne l'offre.

Le vélo est un mode de transport apprécié par les collégiens et les lycéens qui souhaitent être autonomes et/ou se déplacer aux heures sans service de bus. Il est également une alternative aux bus scolaires jugés pas assez nombreux.

➤ Transport public le dimanche :

Une restructuration globale du réseau Bus en Seine est en cours, menée conjointement par les élus des villes de la CABS sous forme d'ateliers : amélioration de l'offre (dessertes, fréquence des bus, circulation les dimanches et jours fériés) et aménagement de la voirie (par exemple, pour permettre la circulation de bus articulés). Nous espérons avoir le résultat de ces études d'ici la fin de cette année.

Ce projet a pris beaucoup de retard à cause de 2 villes (Le Vésinet, Montesson) qui ont des opinions divergentes sur l'itinéraire de la ligne 19, qui est une ligne structurante avec la ligne 3. Après accord du STIF (le financeur) sur le projet de restructuration proposé par les élus, le STIF demandera un devis à l'opérateur Transdev pour mise à jour du contrat. Toutes les doléances des Carrillons sont transmises par les élus de Carrières pour être pris en compte dans ce projet. M. Valentin tiendra informer les Carrillons de l'avancée de ce projet.

Environnement

➤ Taille des arbres

Les riverains de la rue Chantal Mauduit et rue Eric Tabarly sont contraints de couper les branches qui envahissent leur balcon. M. Bossis répond en précisant qu'un élagage est prévu cet automne rue Caillebotte dont le besoin était plus ancien. L'élagage des 2 rues qui ont été citées le sera au printemps 2016 compte-tenu du budget contraint de la ville.

➤ Taille des poubelles pour le tri sélectif

La taille de la poubelle jaune pour une famille de 4 personnes apparaît trop petite pour permettre de réaliser un tri sélectif efficient. M. Doll précise qu'il n'est pas possible d'avoir recours à d'autres contenants en complément de cette poubelle jaune. M. le Maire indique que la CABS procède actuellement au renouvellement du marché avec un certain nombre de préconisations en faveur du tri sélectif (dont la taille des poubelles, le nombre de collectes...) pour ainsi faire baisser la taxe sur les ordures ménagères.

➤ Corbeilles dans les jardins

M. Bossis rappelle qu'il ne peut pas y avoir de corbeilles dans les jardins puisque les agents d'entretien motorisés ne peuvent pas y pénétrer, hormis quelques exceptions (jardins d'enfants). Ces corbeilles sont installées sur les chemins d'accès. Selon le budget, il est possible de remplacer les petites corbeilles par de plus grandes, et en mettre là où c'est possible et nécessaire.

➤ Installation de panneaux d'information et anti bruits

Un riverain du parc des Plants Catelaine demande l'installation de panneaux d'information à l'instar de ceux du bord de Seine "*L'endroit où vous vous trouvez est entouré d'habitations, merci de respecter le calme et l'environnement des lieux*". M. Bossis prend en compte cette demande.

Les murs anti bruits existent pour limiter les nuisances sonores créés par le passage de voitures sur autoroute ou de trains, mais pas dans les cours d'écoles. Il n'est pas possible de réunir tous les enfants dans une même récréation ou de faire supporter le coût d'une telle installation par la commune. Une note de service sera néanmoins diffusée pour que le personnel administratif de l'école fasse moins de bruit.

➤ Espace de jeux enfants

Des travaux ont été menés dans l'espace de jeux des enfants dans le parc des Plants Catelaine et se poursuivront autant que nécessaire. Pendant ces travaux, les parents et nourrices ont la possibilité d'aller dans les autres parcs ou squares à proximité.

Des habitants se plaignent de la présence de jeunes adolescents sur les jeux des enfants. Pour ces jeunes (et moins jeunes), M. le Maire évoque le projet d'installation d'agrès sur la place des Fêtes, d'un skate parc loin des habitations.

➤ Le SITRU

Pour M. le Maire, la gouvernance et la gestion du site posent d'énormes problèmes, sans aucun contrôle par notre commune. La commune a réclamé auprès de la CABS et du Conseil syndical du SITRU que des contrôles des rejets de l'usine (dioxyde d'azote) soient réalisés au moins par un laboratoire indépendant et pas seulement par le SITRU lui-même (autocontrôle critiquable).

Par ailleurs, les nouvelles règles de gestion du SITRU engendrent de longues files d'attente (jusqu'à 2 heures) et des embouteillages, ce qui se traduit par une incitation aux dépôts sauvages. M. le Maire en a parlé en Conseil communautaire et au Bureau des maires pour qu'il y ait une révision rapide du règlement du SITRU afin que le temps d'attente soit réduit et que les dépôts des artisans soient acceptés.

Questions diverses

➤ Déploiement de la fibre

Le déploiement de la fibre se poursuit : la carte du réseau est visualisable sur le site internet de la ville. La zone en cours de déploiement devrait être équipée en réseau fibré et armoires d'ici la fin de cette année. Une fois cette étape terminée, le déploiement pour les usagers pourra se faire : en priorité les immeubles (plus intéressants financièrement pour les opérateurs qui exploitent le réseau), puis les maisons des zones pavillonnaires équipées en fourreaux souterrains (pour y passer simplement la fibre). Les dernières maisons à bénéficier du réseau fibré seront celles pour lesquelles le téléphone et l'électricité arrivent via un pilonne en aérien (réseau à installer, plus coûteux en main d'œuvre pour l'opérateur).

M. Doll ajoute que la ville a eu de la chance de débiter ce projet avec l'opérateur Orange qui poursuit ses investissements dans le numérique contrairement à SFR ou Numericable. Le déploiement peut paraître long mais il se poursuit selon le planning défini par l'opérateur Orange, et Carrières est actuellement plus équipée que la plupart des villes de la banlieue parisienne.

➤ Centre commercial Plants de Catelaine

M. Doll donne la parole à M. Garnotel, directeur du développement économique qui indique que la ville a de nouveau relancé un appel à candidature pour les 2 dernières cellules en s'efforçant de diversifier l'offre de commerces.

Des jeunes étaient intéressés pour signer un bail pour la cellule à proximité de l'entrée du parking pour y installer un commerce de produits Bio. Leur dossier et expérience professionnelle sont de très bon niveau mais à ce jour aucune banque ne les a suivis. Dans l'attente de leur retour.

La deuxième cellule intéresse un grand groupe qui détient des parts dans la SCPI Laffitte Pierre (propriétaire des lieux). En parallèle, la ville a rencontré des représentants d'une enseigne très connue dans le commerce de vins, mais cette piste est compromise du fait de l'absence de commerce de bouche à proximité. La ville continue à travailler avec le bailleur, propriétaire des lieux, la SCPI Laffitte Pierre, pour trouver des candidats.

➤ Entretien du cimetière

Jusqu'à il y a peu de temps, 2 personnes, logées sur place, entretenaient le cimetière. Ces personnes ne travaillent plus; l'un est parti à la retraite et l'autre a souhaité partir. Désormais, ce sont les Services

Techniques de la ville qui prennent le relai. La planification des tâches d'entretien de la ville est en cours de révision pour intégrer l'entretien nécessaire du cimetière. Les moyens financiers de la ville étant réduits, ces travaux seront réalisés avec les ressources de la ville à notre disposition.

M. Bossis indique que les allées ont été nettoyées à la binette par 2 personnes du Service Propreté de la ville. Il reste à tondre le cimetière paysager par une entreprise mi-octobre et tailler les haies.

➤ Emprunt toxique

La ville a perdu en première instance son recours pour l'annulation de l'emprunt toxique contracté avec DEXIA. M. le Maire précise que la ville a fait appel et remis ses conclusions le 25 septembre ; la partie adverse DEXIA a 2 mois pour apporter ses propres conclusions sauf report demandé au tribunal. M. le Maire énumère ensuite les lignes importantes du dossier : pas de délégation suffisante du maire de l'époque pour engager la ville, tromperie sur le produit complexe, perte significative pour la ville, etc. Le dossier de la ville a été jugé solide et M. le Maire a bon espoir pour une résolution en faveur de Carrières.

Le calendrier des plaidoiries sera fixé a priori à partir du 25 novembre. Ces plaidoiries auront lieu probablement avant l'été 2016 et le verdict fin 2016 si tout se passe bien.

III. Conclusion

L'ordre du jour étant clos, M. le Maire invite tout le monde autour du pot de l'amitié.